

ES—(Réponse) cément sur mon acheteur n'a pas pendant il a conservé un terrain une yer pour le com- mois plus tard, ité et depuis je velles; même sa endroit où il se suis-je garder le construit?

is d'acte de vente de vue strictement émeuré propriétai- si votre acheteur de vente. Nous à votre débiteur, de vous payer le re-disparaitre la et de remettre le u'avant la vente. votre mise en de- que vous pouvez tatisse.

—(Réponse à V. té annoncé pour le et le prix d'ad- Une personne r le paiement de que la chapelle n'a pas le droit ceux qui veulent

ons ont été fixées voyons pas pour- pectives publiques, cette exiger un droit oulement particu- l'agilité d'un pur du paroissien qui ission, et les rai- lant rien par ail-

age 259)

28F

## LE BULLETIN DE LA FERME

259

(Suite de la page 258)

**BILLET ET FAILLITE**—(Réponse à C. L.).—Q. J'ai produit un billet à l'appui de ma réclamation dans une faillite; cette dernière est maintenant réglée mais je n'ai pas reçu un sous d'acompte sur mon billet. Puis-je réclamer ce billet et m'en servir plus tard contre le failli?

R. Il n'y a aucun doute que vous pouvez réclamer des liquidateurs ou syndics à la faillite, le billet que vous leur avez transmis avec votre réclamation, car il est demeuré votre propriété, et il vous sera nécessaire plus tard, si le failli devient solvable, il est évident que vous ferez réclamer le montant du ce billet à votre débiteur, à moins que ce dernier n'obtienne sa libération du juge: ce qui est fort peu probable dans son cas.

**COURS D'EAU**—(Réponse à J. T.).—Q. Il y a un grand nombre d'années qu'un cours d'eau servant à égouter nos terrains passait sur une terre voisine, cette terre a été vendue et le propriétaire actuel a complété ce cours d'eau.

Maintenant pour égouter nos terres dans la ligne nous serions obligés de faire des frais considérables parce que le cours naturel de l'eau était favorisé d'avantage lorsque l'ancien fossé existait. Pouvez-nous exiger la réouverture de ce fossé?

R. Nous comprenons qu'il s'agit non pas d'un cours d'eau verbalisé, mais seulement d'un fossé dont les voisins se servaient par simple tolérance.

En conséquence, s'il est vrai que personne ne peut s'opposer à l'égouttement naturel des eaux sur son terrain, il est d'autre part évident que chacun est maître chez soi, et que, ce que l'on tolère sur sa propriété on peut toujours l'interdire.

Nous sommes convaincus que notre correspondant devra se contenter de son fossé de ligne, pour égouter sa terre, et si cela n'est pas suffisant, il fera bien de s'adresser au conseil municipal pour obtenir la vérification d'un cours d'eau.

**ACCIDENT DU TRAVAIL**—(Réponse à F. G.).—Q. Un propriétaire de chantier avait à son emploi un homme qu'il chargeait de convoyer les provisions pour ses hommes et cela sur une distance de 11 milles; au cours de l'hiver dernier cet employé reçut ordre d'aller chercher un voyage de provisions et de le ramener à l'endroit ordinaire; il partit par un temps très favorable mais au retour une tempête s'éleva, notre homme se gela les deux pieds et cela au point qu'on devra les lui amputer.

Le patron du chantier est-il responsable en vertu de la Loi des accidents du travail?

R. Pour résoudre ce cas il est important de savoir ce que la loi entend par accident du travail. Nous trouvons la réponse à la première question dans les jugements divers rendus par les tribunaux de notre province, aussi bien que par les tribunaux anglais. Un accident déclare, nos juges, c'est "un événement malheureux provenant de l'action inattendue d'une cause extérieure, violente, imprévue". Comme exemple, rappelons le fait d'un homme qui serait blessé par une machine ou par un instrument tranchant, durant son travail. Dans ce cas, la victime peut réclamer, en vertu de la loi, des accidents du travail.

Mais il ne s'agit pas, en espèce, d'un cas de ce genre. Nous ne trouvons pas dans la jurisprudence une action en dommages sous cette loi, analogue ou semblable à celle qui nous est soumise. Disons que nous serions porté, cependant, à adopter la manière de voir de la Cour de justice qui décidait, en 1906, du sort d'un employé frappé gravement par un coup de soleil.

La cour décida que "la mort d'un employé survient à la suite d'un coup de soleil ne peut être considérée comme due à un accident, au sens de la loi des accidents du travail, à moins qu'il ne soit prouvé que la victime fut exposée à un plus grand danger que ses autres compagnons de travail. Le cas serait aussi différent si les patrons avaient négligé les mesures de prudence nécessaires pour éviter l'accident.

Nous conclurons donc que dans le cas qui nous occupe, comme dans celui que nous avons cité, la température a été la principale cause de l'accident, et que le patron ne nous paraît pas responsable en vertu de la Loi des accidents du travail. Un autre côté, il peut y avoir jugement contraire à celui sur lequel se base notre opinion. Aussi, nous croyons que le patron devrait soumettre la question à la Compagnie d'assurance qu'il doit avoir pour garantir les risques du travail; et cette dernière courra seules les chances d'une contestation si la cause doit se plaider.

### ENGAGEMENT A LA JOURNÉE

(Réponse à J. O. P.).—Q. Une compagnie organisée pour le flottage du bois a-t-elle le droit de faire travailler ses hommes plus de 10 heures par jour sans leur payer un surplus de gages?

Le contrat des employés se lit comme suit: "Je m'engage à travailler pour le flottage des billots pour la saison 1924 à tant par jour".

De quelle manière l'engagement devrait-il être rédigé pour qu'un homme puisse réclamer les heures supplémentaires qu'il fait après 10 heures d'ouvrage?

R. D'une façon générale, la journée d'un homme est censée se composer de 10 heures d'ouvrage. Cependant, comme la loi ne fixe pas clairement le nombre d'heures qui constituent un jour d'ouvrage il faut s'en rapporter à l'usage des lieux, ainsi qu'à la besogne à laquelle l'employé doit travailler.

Pour être en droit de réclamer des heures supplémentaires, il est préférable de faire une convention spéciale à ce sujet. Un engagement qui se lirait comme suit: "Après dix heures d'ouvrage, le même jour, la Compagnie s'engage à payer à ses ouvriers un prix de tant pour chaque heure supplémentaire", donnerait droit à l'employé de réclamer un surplus de salaire sans que le patron puisse discuter ses obligations à ce sujet.

**TRANSPORT DE CRÉANCES**—(Réponse à un abonné).—Q. Un individu a pris jugement sur un billet de \$100.00 et son débiteur pour éviter des frais lui offre de lui transporter un jugement de \$311.00 en paiement de sa dette. A l'époque fixée pour faire ce transport le débiteur étant absent la femme de ce dernier signa le transport pour son mari; maintenant le mari prétend ne pas avoir autorisé sa femme à faire ce transport. Que faire dans la circonstance?

R. Dans notre opinion, si le mari refuse de reconnaître l'autorisation qu'il a donnée à sa femme de faire un transport de créances, il est clair que ce transport ne vaut rien, et que le créancier est en faute de ne pas avoir exigé la signature du mari, afin d'éviter toute contestation.

Notre correspondant n'ayant pas pris ses précautions il s'ensuit qu'il ne lui reste que deux choses à faire, soit: 1. De saisir son débiteur en vertu du jugement qu'il possède contre lui; ou 2. Prendre une saisie entre les mains de toute personne qui doit une certaine somme à son débiteur.

Si ce dernier lui offre le paiement du capital, des frais et des intérêts de son jugement il est mieux d'accepter cette proposition que de persister dans sa réclamation contre son débiteur.

Notre correspondant n'ayant pas pris ses précautions il s'ensuit qu'il ne lui reste que deux choses à faire, soit: 1. De saisir son débiteur en vertu du jugement qu'il possède contre lui; ou 2. Prendre une saisie entre les mains de toute personne qui doit une certaine somme à son débiteur.

Le créancier hypothécaire garde-t-il les droits contre le propriétaire actuel d'un immeuble sur lequel portait son hypothèque?

R. Nous n'hésitons pas à dire que le créancier hypothécaire est protégé pour le paiement de son hypothèque en autant que le vendeur du terrain a été entièrement payé de son prix de vente.

Quant à la vente faite par les liquidateurs à la faillite, si cette vente a été tenue

Très nerveuse. — M. Emile Kiebert, de Cleveland, Ohio, écrit: "Ma femme était très nerveuse, quand elle mettait les mains dans l'eau froide, ses doigts se paraissaient et devenaient blancs, comme s'ils étaient morts. Elle avait toujours les pieds terriblement froids et surtout la nuit, ce qui l'empêchait de dormir, elle souffrait également d'une singulière démangeaison. Elle prit cinq bouteilles de Novoro du Dr Pierre, et maintenant ces symptômes ont disparu, elle dort bien et son appétit s'est remarquablement amélioré." Depuis près de cent cinquante ans ce remède végétal est connu comme un médicament pour le sang. Il fortifie et régularise les organes de production et de purification du sang. Il a aussi un effet salutaire sur le système nerveux. Essayez-le. Ne le demandez pas au pharmacien. Des agents spéciaux seuls, peuvent le procurer. Ecrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

dernièrement, c'est-à-dire depuis octobre dernier, le créancier hypothécaire n'a perdu aucun de ses droits, à moins qu'il n'ait consenti par écrit à la vente. Il serait trop long de donner ici la nouvelle loi de faillite.

Disons simplement ceci: Pour que la vente du curateur puisse faire disparaître l'hypothèque, il faut que le créancier hypothécaire y consente, autrement ce dernier peut toujours exercer ses droits contre le propriétaire actuel de l'immeuble qui porte son privilège.

**VENTE D'UN IMMEUBLE**—(Réponse à A. E. V.).—Q. J'ai acheté une propriété et l'ai payée comptant; après la transaction je me suis aperçu que le trottoir en béton n'était pas terminé car l'entrepreneur avait dû suspendre son travail à cause de la gelée. Le vendeur doit-il payer la partie faite ou si c'est à l'acquéreur à payer le tout?

Aucune mention de cela n'était faite dans l'acte de vente.

R. Communément, l'acte de vente porte les mots: "Le vendeur vend la propriété No ..., etc., tel que le tout est actuellement etc."

Par conséquent, si un travail a été commencé sur la propriété c'est au vendeur à payer la partie faite à la date de la vente, et à l'acheteur à payer la partie à faire pour compléter l'ouvrage.

## BREVETS

Envoyez une esquisse, une photographie ou un modèle de votre invention pour permettre recherches et rapport gratuit sur la possibilité d'être patentée. Liste des inventions demandées par les fabricants envoyée gratis sur demande.

**THE RAMSAY CO. Dépt. B. F.**

273 rue Bank, Ottawa, Ont.

## BREVETS D'INVENTION

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuit.

### MARION & MARION

364 rue Université, Montréal  
72 1/2 rue St-Pierre, Québec  
et Washington, D. C.

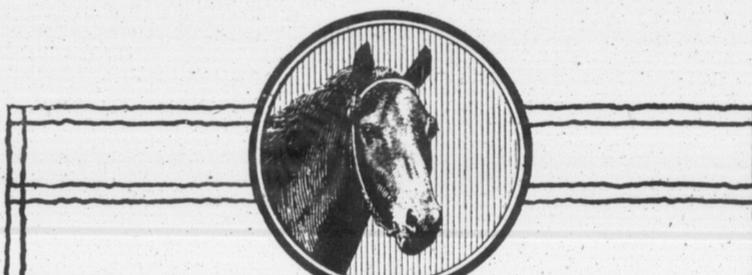
## Cultivez des fraises pour faire de l'argent

Envoyez-nous votre commande pour vos plants de fraises ce printemps. Dunlaps-Parsons Beauty—Dr. Burrell etc. \$6.00 le mille. Premier Glen Mary: \$7.00 le mille.

Réduction de \$1. par mille sur commande de 4,000 plants et plus. 200 plants envoyés frais de poste payés à n'importe quelle adresse. 50 Progressifs "quatre saison" et 50 Dunlaps, poste payée \$2. Catalogue en anglais avec instructions complètes pour planter envoyé gratuitement. Commandez dès maintenant.

**Cyrus & Manning Ells**

Port Williams, N. S.



**LES BOURRURES DE COLLIER TAPATCO** constituent un excellent placement. souples et absorbantes, elles font comme un coussin au collier et protègent les épaules des chevaux des écorchures, des irritations et des contusions.

**LES BOURRURES DE COLLIER TAPATCO** durent longtemps. Le coût en est minime—le bénéfice, considérable.

### Attache brevetée

Un crampone et une rondelle en feutre assujettissent l'attache à la bourrure. EN USA GE EXCLUSIVEMENT SUR la Tapatco.

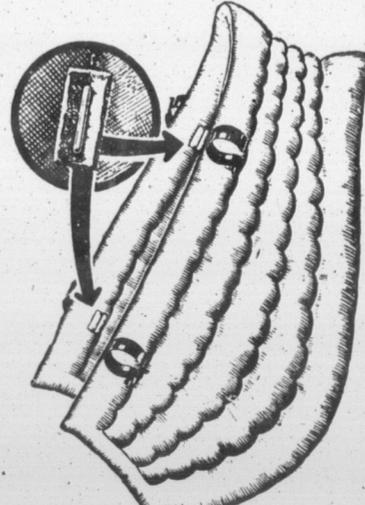
Exigez cette attache.

Nous fabriquons aussi tous genres de bourrures de seles d'équitation et de bandes d'arrière doublées de urlap et rembourrées.

EN VENTE PARTOUT

### The American Pad & Textile Company

CHATHAM, ONTARIO, CANADA  
Fabricants de bourrures depuis 42 ans (4)



**TAPATCO**  
REGISTERED HORSE IN CANADA  
COLLAR PADS

10

10